

DES CENDRES,

LE prix ordinaire de douze sols par minot comble sera donné pour de bonnes Cendres, à la manufacture de Potasses, au fauxbourg *St. Roc*, proche de la Porte de Palais.

Et comme il pourra être commode pour bien du monde qui habite les paroisses éloignées, le long du fleuve, d'en ramasser une quantité pendant l'Hiver, de leurs voisins et des profondeurs, et de les envoyer par eau à Quebec à l'ouverture de la navigation, le même prix avec une commission raisonnable sera alloué en livrant de telles cendres, en bon état, à la place de débarquement, proche de la dite porte du Palais, par,

*Manufacture de Potasse, Fauxbourg de St. Roc, }
Quebec, le 25^{me} Novembre, 1795.*

H. CULL.

63

Carte 3 - A-6